

Société Nationale des Hydrocarbures Nathalie Moudiki : une trajectoire d'excellence au sommet du Directoire

La nomination au poste de Conseillère n° 2 de Nathalie Moudiki marque un tournant décisif au sein de la SNH. Une première depuis la création de l'entreprise.

Page 4



Nkongsamba 1er El Hadj Oumarou trace la voie de l'autonomie financière en 2026

Dans un contexte marqué par le retrait progressif de certains partenaires internationaux, la commune de Nkongsamba 1er entend plus que jamais prendre son destin en main. P. 10

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - n° 263 du 10 février 2026 - Prix : 400 FCFA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informers pour apporter des solutions



Yaoundé, capitale africaine
des Droits de l'Homme

Le Cameroun réussit l'organisation du Rinadh 2026

Page 8

“Yaoundé ville propre”

Les directives du Chef de l'Etat prennent corps dans les rues de la capitale

À Yaoundé, le changement se remarque désormais dès les premières heures de la journée. Balais en main, brouettes chargées et blouses aux couleurs des communes, des milliers de jeunes sillonnent les artères de la capitale politique. Cette mobilisation inhabituelle marque la mise en œuvre progressive de l'opération «Yaoundé ville propre», initiative conduite sous l'impulsion du Ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, en stricte exécution des hautes directives du Chef de l'État relatives à l'assainissement du cadre de vie urbain.

Page 3



Sonara / Dangote

Les jalons d'un partenariat stratégique

Page 9

Affaire du scanning au Port Autonome de Douala

Quand une cacophonie institutionnelle expose les fragilités du régime

Le dossier du scanning des marchandises au Port autonome de Douala (PAD), initialement technique et administratif, s'est progressivement transformé en une véritable affaire d'État. Au cœur de la polémique, deux positions officielles diamétralement opposées portées par des figures majeures du régime. Une cacophonie institutionnelle qui interroge, au-delà du fond du contrat, la solidité de la gouvernance au sommet de l'État.

Pages 5, 6 & 7



■ Garoua

Bus électriques : l'innovation à l'épreuve de la durabilité

Le 30 janvier 2026 restera comme une date symbolique pour la ville de Garoua. Avec la mise en circulation des premiers bus électriques, la capitale régionale du Nord amorce un tournant décisif vers une mobilité plus moderne, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement.



Une initiative audacieuse de la Communauté urbaine qui suscite espoir et enthousiasme, dans une ville longtemps dominée par les mototaxis et confrontée aux défis de la pollution et de l'insécurité routière. Mais au-delà de l'effet d'annonce, un enjeu fondamental se dessine déjà : celui de la maintenance, véritable juge de paix de ce projet novateur.

Dans un premier temps, quatre bus électriques d'une capacité de 49 places chacun ont été déployés, sur une flotte totale attendue de 26 véhicules. Selon le quotidien public Cameroon Tribune, ces bus desserviront cinq lignes couvrant un réseau de 43 kilomètres. Les tarifs, volontairement contenus entre 200 et 400 FCFA, visent à garantir l'accessibilité au plus grand nombre. Confort amélioré, sécurité renforcée et réduction des émissions polluantes : la promesse est forte et répond à une attente réelle des populations.

Pourtant, l'expérience ca-

merounaise en matière de transport urbain invite à la prudence. Plusieurs projets similaires, lancés avec ambition dans différentes villes du pays, se sont heurtés à un obstacle récurrent : l'absence d'un système de maintenance fiable et pérenne. Bus immobilisés faute de pièces de rechange, ateliers inadaptés, techniciens insuffisamment formés, budgets d'entretien sous-évalués... Autant de failles qui ont progressivement vidé de leur substance des initiatives pourtant porteuses d'espoir.

À Garoua, les autorités semblent avoir tiré les leçons du passé. Le succès de ce projet ne se mesurera pas au nombre de bus mis en circulation, mais à leur capacité à fonctionner durablement. La Société de transport de Garoua (STG) est ainsi appelée à relever un défi majeur : assurer un entretien rigoureux de véhicules électriques, technologiquement plus exigeants que les bus thermiques. Batteries, électronique embarquée, systèmes énergé-

tiques et éventuellement solaires nécessitent des compétences spécifiques, rares et coûteuses.

Le fait que ces bus aient été importés de Chine ajoute une contrainte supplémentaire. La durabilité du

projet dépendra de la mise en place d'une chaîne logistique efficace pour l'approvisionnement en pièces détachées, d'une formation continue des mécaniciens locaux et de partenariats solides avec le constructeur. Sans ces garde-

fous, le risque est réel de voir la modernité affichée céder, à moyen terme, à l'abandon silencieux des équipements.

La question du financement de la maintenance se pose également avec acuité. Si la STG compte sur les recettes issues de la billetterie et de la publicité pour assurer la viabilité du système, ces ressources devront aussi couvrir des coûts d'entretien souvent élevés pour les technologies vertes. Une mauvaise anticipation budgétaire pourrait fragiliser l'équilibre économique du projet et compromettre sa pérennité.

Pour Garoua, réussir le pari de la mobilité électrique va bien au-delà de l'innovation technologique. Il s'agit de démontrer qu'une collectivité camerounaise peut non seulement initier un projet moderne, mais surtout en assurer la continuité dans le temps. Car la véritable révolution ne se joue pas le jour du lancement, mais dans la capacité de ces bus à continuer de rouler, année après année, au service des populations.

Alex MBEMA

LES NOUVELLES
DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication

Victor NDOKI

e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de

Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction

Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef

Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif

Aurelien NTAMACK

Relations publiques

Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter

Ive TSOPGUE

(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction

Etienne PENDA

Henri MEKANA

Henri Donatien AYANG

Alex BEMA

Flaubert KAMGA

Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie

Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation

Jacques TIATY

Impression

LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution

Les Nouvelles du Pays

■ "Yaoundé ville propre"

Quand les directives du Chef de l'État prennent corps dans les rues de la capitale

À Yaoundé, le changement se remarque désormais dès les premières heures de la journée. Balais en main, brouettes chargées et blouses aux couleurs des communes, des milliers de jeunes sillonnent les artères de la capitale politique. Cette mobilisation inhabituelle marque la mise en œuvre progressive de l'opération «Yaoundé ville propre», initiative conduite sous la coordination du Ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, en stricte exécution des hautes directives du Chef de l'État relatives à l'assainissement du cadre de vie urbain.

Loin de toute lecture évoquant une cacophonie gouvernementale, l'opération s'inscrit dans une démarche institutionnelle clairement définie. Pensée au sommet de l'État et déployée à travers les administrations territoriales et municipales, elle repose sur une articulation précise des responsabilités : l'impulsion politique de la Présidence de la République, la coordination administrative du Ministère de l'Administration territoriale et l'exécution opérationnelle par les communes des sept arrondissements de Yaoundé.

Sur le terrain, l'initiative prend un visage humain. À Etoudi, Abattoir, Emanu ou Santa Barbara, dès 7 heures du matin, les équipes se déploient méthodiquement. Les caniveaux sont curés, les herbes arrachées, les trottoirs débarrassés des déchets accumulés au fil des mois. Sous l'œil vigilant des agents communaux, les jeunes exécutent leur mission dans une atmosphère à la fois disciplinée et conviviale.

«Nous avons été recrutés pour plusieurs semaines afin de rendre propre notre commune. Chaque tronçon est contrôlé après notre passage», confie Anatole Edzoa, jeune employé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1er.

La même scène se répète dans l'arrondissement de Yaoundé 3, notamment sur l'axe Mobil Olézoa-Dakar, longtemps marqué par des dépôts anarchiques d'ordures. Ici, les équipes communales avancent avec un matériel adapté, notamment des brouettes et équipements de collecte. Cet appui logistique, mis à disposition par la Présidence de la



République, est distribué par le Ministère de l'Administration territoriale, conformément aux directives présidentielles encadrant la mise en œuvre de l'opération.

À Yaoundé 2, de la nou-

velle route Bastos au carrefour Warda en passant par Tsinga, la mobilisation est tout aussi soutenue. En collaboration avec Hysacam, les brigades d'assainissement s'emploient à libérer les grands axes, redonnant pro-

gressivement à ces espaces leur vocation première. Cette action est rendue possible grâce à une dotation financière spéciale accordée par la Présidence de la République, qui a permis aux municipalités de recru-

ter massivement.

«Notre commune a bénéficié d'une enveloppe de 265 millions de Fcfa. Elle a permis le recrutement de 500 jeunes pour une période de six mois», explique Yannick Teppe, chef du service technique de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, précisant que 13 axes prioritaires ont été identifiés pour structurer l'intervention.

Derrière cette mobilisation visible, se dessine un important travail de coordination institutionnelle. Plusieurs réunions de concertation ont été présidées par Paul Atanga Nji, réunissant autorités administratives et élus locaux. Ces rencontres ont permis d'harmoniser les actions, de sécuriser l'utilisation des ressources financières et matérielles mises à disposition par la Présidence de la République et d'assurer un suivi rigoureux sur le terrain. Les différents appuis ont ensuite été transférés aux communes par le maire de la ville de Yaoundé, Luc Messi Atangana, dans le respect des procédures administratives en vigueur.

Progressivement, «Yaoundé ville propre» redessine le visage de la capitale politique. Si certaines zones restent encore à traiter, les premiers résultats observés traduisent une volonté claire de rompre avec l'improvisation et d'inscrire l'assainissement urbain dans la durée. À travers cette opération, les directives du Chef de l'État ne demeurent plus de simples orientations : elles prennent forme, jour après jour, au rythme des balais et des brouettes, dans les rues de Yaoundé.

Flaubert KAMGA

■ Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)

Nathalie Moudiki, une trajectoire d'excellence au sommet du Directoire

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) a procédé à un réaménagement significatif de son Directoire à l'issue de la session de son Conseil d'administration tenue le 3 décembre 2025. Actées par les décisions n°104 et n°108 signées les 10 et 12 décembre 2025 par l'Administrateur-directeur général, Adolphe Moudiki, ces nominations consacrent l'arrivée de six nouveaux responsables, dont cinq femmes, illustrant une dynamique de promotion interne et de renforcement de la gouvernance.

Au cœur de ce remaniement, une nomination retient particulièrement l'attention : celle de Nathalie Moudiki née Ada Engamba, désignée Conseiller n°2 à la Direction générale, une première dans l'histoire de la SNH.

Nathalie Moudiki, une ascension bâtie sur la rigueur et la fidélité institutionnelle

Avec plus de 27 années de carrière au sein de la SNH, Nathalie Moudiki incarne une trajectoire professionnelle marquée par la constance, la compétence et la maîtrise des enjeux juridiques et stratégiques du secteur des hydrocarbures. Entrée à la SNH en août 1998, cette juriste de formation, titulaire d'un diplôme en Expertise en ingénierie d'entreprise, a effectué l'essentiel de son parcours à la Division juridique, un passage clé dans une entreprise où la sécurité contractuelle et la conformité réglementaire constituent des piliers de la gouvernance.

Son expertise et son sens de l'organisation l'ont progressivement conduite à des responsabilités croissantes, jusqu'à sa nomination, en juin



2019, au poste de chef de la Division juridique, fonction stratégique qu'elle occupe encore à ce jour. Cette longue immersion au cœur des mécanismes décisionnels et norma-

tifs de la SNH confère à Nathalie Moudiki une connaissance fine des rouages de l'entreprise, atout majeur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Son entrée au Directoire, cumulativement avec ses responsabilités actuelles, apparaît ainsi comme l'aboutissement logique d'un parcours construit sur la durée, mais aussi comme un signal fort en faveur de la reconnaissance des compétences féminines au plus haut niveau de décision.

Continuité managériale et renforcement de la gouvernance

Aux côtés de Nathalie Moudiki, Daniel Olle fait également son entrée au Directoire en qualité de Conseiller à la Direction générale, tout en conservant ses fonctions de Directeur des ressources humaines. Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, il a rejoint la SNH en 2010 avant de gravir les échelons de la filière RH, illustrant lui aussi une trajectoire interne fondée sur la progression et la spécialisation.

Le Conseil d'administration a par ailleurs renforcé plusieurs directions opérationnelles. Delphine Mai-Awe Domwa, ingénieure en maintenance industrielle et productive, est nommée Directeur de la maintenance et de la sécu-

rité, cumulativement avec ses fonctions de chargée de mission n°2. Recrutée en 2008, elle a occupé divers postes techniques et managériaux, notamment à la Direction du gaz.

À la Direction financière, Corine Ayayi, forte de vingt années d'expérience, est promue Directeur financier, assistée de Souadatou Labarang, nommée Directeur financier adjoint. Toutes deux incarnent la continuité et la technicité dans la gestion des finances de l'entreprise.

Sur le plan des systèmes d'information, Ngounou Leugoue née Moutchi Ngbango Rikia est portée à la tête de la Division informatique, après avoir piloté plusieurs projets structurants au sein de la SNH.

Promotion interne et valorisation du leadership féminin

Enfin, le mandat de Martial Yannick Djiani Tchuimbou est renouvelé à la Commission interne de passation des marchés (CIPM-SNH), confirmant la volonté de l'entreprise de consolider ses mécanismes de transparence et de gouvernance.

Au total, ce réaménagement du Directoire traduit une orientation claire : capitaliser sur l'expertise interne, assurer la continuité managériale et renforcer la présence des femmes dans les sphères de décision. Une dynamique qui fait écho au discours de prestation de serment du chef de l'État, Paul Biya, le 6 novembre 2025, plaçant la promotion et la responsabilisation des femmes au cœur de l'action publique.

Avec la nomination de Nathalie Moudiki, la SNH ne consacre pas seulement une première symbolique ; elle met en lumière un parcours d'excellence, construit dans la durée, et désormais appelé à peser davantage dans l'orientation stratégique de l'entreprise pétrolière nationale.

Jean-Jacques ONANA



■ Affaire du scanning au Port autonome de Douala

Quand les contradictions au sommet de l'État exposent les fragilités du régime

Le dossier du scanning des marchandises au Port autonome de Douala (PAD), initialement technique et administratif, s'est progressivement transformé en une véritable affaire d'État. Au cœur de la polémique, deux positions officielles diamétralement opposées portées par des figures majeures du régime. Une cacophonie institutionnelle qui interroge, au-delà du fond du contrat, la solidité de la gouvernance au sommet de l'État.

D'un côté, le Secrétaire général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, soutient la fin de la collaboration avec la société SGS, accusée de manquements dans l'exécution de son contrat de scanning des marchandises. Selon ce camp, le contrat serait arrivé à expiration, justifiant ainsi le recours à un nouvel opérateur, Transatlantic D. SA. Cette décision est présentée comme relevant de l'exécution du «*Oui*» du Chef de l'Etat à la proposition sollicitant que «*la société SGS quitte définitivement l'emprise portuaire du Port autonome de Douala, afin d'éviter le sabotage du travail de la société Transatlantic D. SA*»

De l'autre côté, le Premier ministre, Chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, défend le maintien de SGS. Il invoque l'incompétence du Port autonome de Douala à résilier un contrat signé entre l'État du Cameroun — via le ministère des Finances — et SGS, contrat qui, selon cette lecture, court jusqu'en 2032. Le Premier ministre met également en garde contre les lourds risques financiers qu'entraînerait une rupture abusive du contrat, susceptible d'exposer l'État à des contentieux coûteux.

Un conflit qui aurait pu être évité ?

Au-delà des arguments juridiques et administratifs avancés par chaque camp, une question centrale demeure : comment un dossier aussi sensible a-t-il pu être exposé à la place publique sans concertation préalable entre les plus hautes sphères de l'exécutif ? Pour nombre d'observateurs, cette absence de coordination est en elle-même révélatrice d'un malaise plus profond au sommet de l'État.

Car si les positions avaient



été harmonisées en amont, l'affaire n'aurait probablement pas pris une telle ampleur médiatique et politique. Cette désarticulation alimente aujourd'hui les soupçons de motivations inavouées, d'autant plus que le contrat de scanning des marchandises au Port autonome de Douala est réputé particulièrement lucratif. Dans l'opinion, certains évoquent déjà, à voix basse, l'hypothèse de rétro-commissions et de luttes d'intérêts autour de ce marché stratégique.

Le «*Oui*» du Chef de l'Etat qui interroge

Autre élément troublant : l'absence d'un arbitrage personnel et clairement assumé du Chef de l'État. Dans ce dossier, la formule consacrée «*Oui*» du Chef de l'Etat a été abondamment utilisée. Mais sa crédibilité semble s'éroder.

En effet, la correspondance informant le ministre des Transports des changements

intervenues dans le contrat de scanning n'a pas été signée par le Secrétaire général de la Présidence de la République, comme l'exige l'orthodoxie administrative, mais par le Chef d'État-major particulier du Président de la République. Une entorse aux usages qui a suffi à semer le doute sur la sincérité et l'authenticité de ce supposé «*Oui*» du Chef de l'Etat.

Le silence du Chef de l'État, un malaise persistant

Après la pagaille institutionnelle observée, beaucoup s'attendaient à une intervention directe du Chef de l'État pour trancher et restaurer l'autorité de la parole publique. Or, ce silence prolongé ne fait qu'alimenter une perception déjà répandue dans l'opinion : celle d'un pays gouverné par procuration.

Compte tenu de l'âge avancé du Chef de l'État, cer-



tains estiment qu'il ne serait plus en mesure d'impulser une dynamique claire au sommet de l'État. Une idée renforcée par la multiplication des dysfonctionnements et des conflits internes au sein de l'appareil exécutif.

Un septennat des «*grandes espérances*» sous surveillance

Pourtant, ce nouveau septennat avait été placé sous le signe de grandes espérances. Les Camerounais attendent toujours de voir cette promesse se traduire concrètement dans la gestion des défis quotidiens : coût de la vie, gouvernance, efficacité administrative, justice sociale.

L'affaire du scanning au Port autonome de Douala apparaît ainsi comme un révélateur. Celui d'un régime que certains perçoivent comme affaibli, où les «*créatures du système*», conscientes de ce relâchement, multiplieraient

les initiatives désordonnées. Pour les plus pessimistes, ces signaux donnent l'impression d'un navire camerounais sans commandant à bord.

Un test d'autorité pour le Chef de l'État

Pour mettre fin à ces allégations et rassurer l'opinion, beaucoup estiment que le Chef de l'État devra, tôt ou tard, frapper du poing sur la table. Un arbitrage clair, public et assumé sur le dossier du scanning au Port autonome de Douala permettrait non seulement de clore la polémique, mais aussi de réaffirmer l'autorité de l'État.

À défaut, le doute continuera de s'installer, fragilisant un peu plus la confiance des Camerounais dans la capacité du régime à tenir les promesses faites lors du discours d'investiture et à produire, enfin, les fruits attendus de ce mandat dit «*des grandes espérances*».

Etienne PENDA

■ Scanning des marchandises au Port autonome de Douala

Vers un dénouement institutionnel après un bras de fer coûteux pour l'économie

Après plusieurs semaines de tensions et de crispations au sommet de l'État, le dossier du scanning des marchandises au Port autonome de Douala semble s'acheminer vers une sortie de crise.



Jean Ernest Masséna Ngallé Bibehé
Ministre des Transports
Tutelle technique du PAD



Cyrus Ngo'o
Directeur Général
Port Autonome de Douala



Louis Paul Motaze
Ministre des Finances
Tutelle financière du PAD

Si le Directeur général du PAD s'est finalement résolu à suivre les directives du Premier ministre, le conflit aura laissé des traces profondes, notamment sur le plan économique, avec des pertes évaluées à plus de 250 milliards de FCFA par le patronat camerounais.

Une décision initiale qui a ouvert une crise d'autorité

À l'origine du bras de fer,

la résiliation unilatérale par le Directeur général du Port autonome de Douala, Cyrus Ngo'o, du contrat liant la société SGS Scanning Cameroun SA à l'État du Cameroun, contrat signé par le ministre des Finances, représentant légal du gouvernement. Dans la foulée, la direction du Port annonçait que la société Transatlantic D. SA assurerait désormais les activités de scanning des marchandises au Port de Douala-Bonabéri à comp-

ter de janvier 2026.

Cette décision, prise sans procédure concertée avec l'autorité contractante, a immédiatement soulevé des interrogations sur le respect de la chaîne de responsabilité administrative et sur la capacité d'un établissement public à se substituer à l'État dans un contrat engageant ce dernier.

La Présidence s'en mêle, sans clore le débat

Face à l'escalade, le Secrétaire général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, convoque le 13 janvier 2026 une réunion stratégique à la Présidence de la République afin de trouver une issue au conflit opposant le Port autonome de Douala à la société SGS.

Présidée par le Conseiller technique de la Présidence chargé des questions économiques, Jean-Claude Ayem, en

présence notamment du Chef d'état-major particulier du Président de la République, le Général de Division Aérienne, Emmanuel Amougou, cette rencontre débouche sur une correspondance adressée au ministre des Transports. Il y est fait mention de l'accord du Chef de l'État à la proposition visant à ce que la société SGS quitte l'emprise portuaire, afin de permettre à Transatlantic D. SA de s'installer sereinement et d'éviter toute entrave à ses activités.

Si cette position semblait, à première vue, acter l'éviction de SGS, elle n'aura pourtant pas suffi à mettre un terme définitif au différend.

La Primature tranche et réaffirme l'autorité gouvernementale

Le 29 janvier 2026, le Premier ministre, Chef du gouvernement, convoque une réunion interministérielle consacrée exclusivement au dossier SGS. Le lendemain, le Secrétaire général des Services du Premier ministre adresse une correspondance claire et sans équivoque au Directeur général du Port autonome de Douala.

Il lui est demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre la reprise immédiate, dès le 30 janvier



2026, des activités d’inspection par scanner par la société SGS Scanning Cameroun SA sur la plateforme portuaire. Le Chef du gouvernement précise par ailleurs que toute éventuelle attribution à un autre opérateur doit se faire dans le strict respect des textes en vigueur et à travers une procédure régulière.

Ces directives réaffirment le rôle central du gouvernement en tant qu’autorité contractante et rappellent les limites du pouvoir de décision de la direction du Port.

Une phase de tension, puis le choix de l’apaisement

Dans un premier temps, la réponse du Port autonome de Douala, notamment à travers la correspondance du 2 février 2026 adressée à SGS, avait laissé transparaître une approche jugée décalée par rapport aux instructions de la Primature. L’agenda proposé s’apparentait davantage à un audit global du contrat qu’à une simple organisation de la reprise effective des activités.

La société SGS, dans sa réponse du 4 février 2026, avait d’ailleurs rappelé que les discussions de fond sur le contrat relevaient exclusivement du gouvernement, son mandant, représenté par le ministre des Finances.

Toutefois, contrairement aux craintes initiales d’un enlèvement durable, une réunion s’est effectivement tenue entre le Port autonome de Douala et la société SGS. À l’issue de cette rencontre, le Directeur général du PAD s’est résolu à se conformer aux directives du Premier ministre, ouvrant ainsi la voie à une normalisation progressive de la situation et à la reprise des activités de scanning par SGS.

Un conflit aux conséquences économiques majeures

Si un dénouement semble désormais se profiler à l’horizon, le coût économique de cette crise reste considérable. Les opérateurs économiques intervenant sur la plateforme portuaire de Douala-Bonabéri ont subi d’importants désagréments : retards dans le traitement des marchandises, surcoûts logistiques, perturbations des chaînes d’approvisionnement.

Le patronat camerounais, à travers le Groupement des Entreprises du Cameroun (GE-CAM), estime les pertes engendrées par ce bras de fer à plus de 250 milliards de FCFA. Un chiffre qui illustre l’impact réel d’un conflit institutionnel mal anticipé sur l’économie nationale.

Les leçons d’une crise évitable

De l’avis de nombreux observateurs, cette situation aurait pu être évitée si, dès l’origine, les parties prenantes — au premier rang desquelles la direction générale du Port autonome de Douala — avaient privilégié la concertation avec le gouvernement, seul signataire et garant du contrat liant l’État à la société SGS.

Le choix de contourner l’autorité contractante, en sollicitant prioritairement l’arbitrage de la Présidence de la République, a contribué à complexifier le dossier, à créer une cacophonie institutionnelle et à prolonger inutilement un conflit aux effets dévastateurs pour les acteurs économiques.

À l’heure où la reprise des activités de scanning se dessine enfin, cette crise pose, en filigrane, la question du respect des compétences, de la coordination de l’action publique et de la nécessité d’une gouvernance portuaire fondée sur le dialogue institutionnel plutôt que sur l’épreuve de force.

E.P

■ Bras de fer

Du Port de Douala à Tsinga : le syndrome de la défiance institutionnelle

Ce qui s’est joué récemment au Port autonome de Douala autour de la résiliation du contrat liant l’institution portuaire à la société SGS dépasse le simple cadre d’un différend contractuel. À bien des égards, cette séquence rappelle, par sa mécanique et ses ressorts, les crises à répétition qui secouent la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), notamment dans la gestion de l’équipe nationale des Lions Indomptables. Dans les deux cas, un même schéma se dessine : une tentation manifeste de contourner la tutelle gouvernementale au profit d’un recours direct à la Présidence de la République.

À la Fecafoot, les conflits récurrents avec le ministère des Sports et de l’Éducation physique ont fini par devenir une constante institutionnelle. Le président de la Fédération, dans sa gestion du dossier sensible de l’entraîneur national, a souvent donné l’impression de vouloir s’affranchir de l’autorité de tutelle, pourtant légalement compétente. Or, le choix comme la résiliation du contrat de l’entraîneur relèvent d’un processus qui requiert impérativement l’avis de l’employeur, en l’occurrence l’État à travers le ministère des Sports. En sollicitant directement l’arbitrage ou le soutien de la Présidence de la République, la Fecafoot installe une relation institutionnelle biaisée, source de tensions durables et d’une gouvernance perçue comme conflictuelle.

Cette démarche n’est pas sans rappeler celle adoptée par le Directeur général du Port autonome de Douala

dans l’affaire SGS. Là aussi, l’État camerounais, à travers le gouvernement, est signataire du contrat en cause. Pourtant, au lieu de s’inscrire pleinement dans la chaîne décisionnelle gouvernementale, la direction du Port a semblé privilégier un passage en force, cherchant l’onction présidentielle pour résilier le contrat et introduire un nouvel opérateur, Transatlantic D. SA. Une posture qui, au-delà des soupçons de parti pris, a été perçue comme une mise à l’écart du gouvernement, pourtant garant de la continuité et de la sécurité juridique de l’action publique.

Toutefois, une distinction majeure s’impose entre les deux situations. La Fecafoot demeure une association sportive dont les crises internes, aussi bruyantes soient-elles, n’ont pas d’incidences économiques directes sur la marche du pays. Bien au contraire, le football camerounais apparaît davantage comme un centre de consommation de ressources publiques que comme une source de revenus pour le budget de l’État. Les stades construits à coups de milliards de francs CFA, aux frais du contribuable, peinent à générer des retombées économiques significatives, illustrant le caractère budgétivore du secteur.

À l’inverse, le Port autonome de Douala constitue un maillon stratégique de l’économie nationale. Sa paralysie, observée pendant plusieurs semaines dans le sillage du conflit lié au scanning des marchandises, a eu des répercussions lourdes sur les échanges commerciaux, les

recettes publiques et le climat des affaires. Dans un tel contexte, le Directeur général ne pouvait se permettre d’agir comme s’il s’agissait d’un dossier ordinaire. Même si sa volonté de remplacer l’opérateur en charge du scanning peut s’inscrire, sur le fond, dans une logique d’amélioration des performances du Port, la méthode employée a fragilisé l’institution et exposé l’économie nationale à des risques évitables.

Ce qui est aujourd’hui reproché, tant au président de la Fecafoot qu’au Directeur général du Port autonome de Douala, ce n’est pas nécessairement l’ambition de réformer ou d’améliorer les performances des structures qu’ils dirigent. C’est surtout une posture qui s’apparente à une défiance à l’égard du gouvernement, donnant le sentiment qu’ils ne rendent compte qu’à la Présidence de la République. Une telle attitude, loin de renforcer l’autorité de l’État, contribue paradoxalement à fragiliser le régime qu’ils affirment soutenir.

À l’orée de ce nouveau mandat placé sous le sceau des «grandes espérances», l’heure est moins aux bras de fer institutionnels qu’à la cohérence de l’action publique. Le Cameroun a besoin de dirigeants respectueux des chaînes de responsabilité, capables de conjuguer ambition, loyauté institutionnelle et sens de l’intérêt général. Vivement que ces responsables reviennent à de meilleurs sentiments, afin de devenir des acteurs sur lesquels le régime peut véritablement compter pour implémenter ses idéaux et consolider la stabilité des institutions.

E.P.

■ Yaoundé, capitale africaine des Droits de l'Homme

Le Cameroun réussit l'organisation de la 15ème Conférence biennale du RINADH

Pendant deux jours, les 5 et 6 février, Yaoundé s'est imposée comme un carrefour continental de la réflexion sur les droits de l'Homme. La capitale camerounaise a accueilli, dans une organisation saluée par les participants, la 15ème Conférence biennale du Réseau des Institutions nationales africaines des Droits de l'Homme (RINADH), un rendez-vous stratégique consacré à la valorisation des instruments et de la jurisprudence africaine en matière de droits humains.

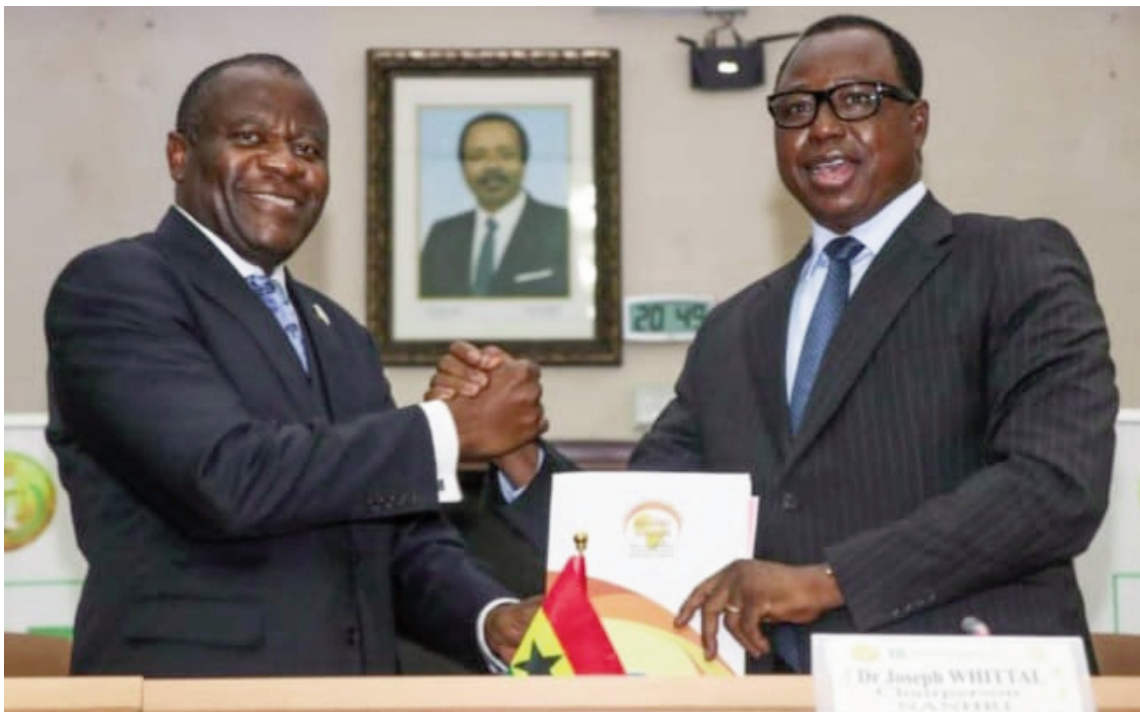
Accueillie dans les locaux du Conseil économique et social, cette rencontre de haut niveau, organisée par le RINADH en partenariat avec la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC), a réuni des délégations venues de l'ensemble du continent autour d'un thème central et ambitieux : «*Les aspects originaux des instruments et de la jurisprudence africaine en matière de droits de l'Homme en Afrique*».

Dès l'ouverture des travaux, la qualité de l'accueil, la rigueur logistique et la fluidité de l'agenda ont témoigné du savoir-faire du Cameroun dans l'organisation d'événements institutionnels d'envergure continentale. Une organisation maîtrisée qui a offert un cadre propice à des échanges approfondis, dans un climat de sérénité et de coopération.

Au-delà de l'aspect protocolaire, cette 15ème conférence biennale s'est voulue un véritable espace de réflexion stratégique. Dans un contexte marqué par des défis démocratiques, sécuritaires et sociaux persistants, les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) ont été invitées à repenser leur rôle et à renforcer leur action à partir des outils africains existants.

L'objectif central des travaux était clair : promouvoir une meilleure appropriation des instruments africains et de la jurisprudence issue des mécanismes régionaux afin de renforcer l'effectivité des droits de l'Homme au niveau national. Pour les organisateurs, il ne s'agissait plus seulement d'affirmer l'existence d'un système africain des droits humains, mais d'en exploiter pleinement la richesse normative et pratique.

Les échanges ont ainsi mis en lumière plusieurs axes prioritaires. D'abord, le renforcement du dialogue entre les INDH et les parties prenantes clés – organes africains, parlementaires, société civile et partenaires techniques – afin de démontrer la valeur ajoutée des instruments africains, porteurs d'une vision enracinée dans les réalités, les valeurs et l'histoire du continent.



Ensuite, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des INDH. À travers des panels d'experts, des ateliers interactifs et des échanges entre pairs, les participants ont exploré les moyens d'intégrer plus efficacement les principes africains dans leurs missions de suivi, de rapportage, de contentieux et de conseil, notamment dans la mise en œuvre des décisions et recommandations des méca-

nismes régionaux.

Les travaux ont également insisté sur la nécessité de consolider les partenariats institutionnels, notamment entre les organes africains des droits de l'Homme et le Parlement africain, en vue d'une meilleure harmonisation des normes et d'un plaidoyer plus cohérent à l'échelle continentale. La mise en place de mécanismes durables de suivi a enfin été identifiée comme une condition essentielle pour traduire les résolu-

tions de la conférence en actions concrètes.

Moment fort de cette rencontre, l'élection du président de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, le Pr James Mouangué Kobila, à la tête du RINADH, est venue consacrer le rôle central joué par le Cameroun dans la dynamique continentale des droits humains. Cette désignation, intervenue à l'issue des travaux, a été largement perçue comme une marque de confiance ac-

cordée à son leadership et à l'expérience de la CDHC.

Dans son allocution, le nouveau président du RINADH a souligné que le thème de la conférence répondait à une exigence fondamentale : faire comprendre que le système africain des droits de l'Homme possède une singularité propre. Il a rappelé que la jurisprudence portée par la Commission africaine, la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, ainsi que par le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, constitue un levier encore insuffisamment exploité par les acteurs nationaux.

Présidée par le ministre de la Justice, représentant personnel du Premier ministre, la cérémonie d'ouverture avait déjà donné le ton politique et institutionnel d'une rencontre réussie. En accueillant avec succès cette 15ème Conférence biennale du RINADH et en voyant l'un de ses ressortissants accéder à la présidence du réseau, le Cameroun conforte sa place comme acteur majeur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme en Afrique.

Henri Donatien AYANG

■ Sonara - Dangote

Les jalons d'un partenariat stratégique pour la relance du raffinage au Cameroun

En quête de solutions durables pour sortir de l'impasse industrielle et financière dans laquelle elle se trouve depuis l'incendie de 2019, la Société nationale de raffinage (Sonara) explore des alliances de poids.

C'est dans cette perspective qu'une délégation de l'entreprise publique camerounaise, conduite par son directeur général El Hadj Bako Harouna, a effectué une mission stratégique à Lagos, au Nigeria, du 20 au 23 janvier 2026, auprès du top management de la raffinerie Dangote.

Cette démarche s'inscrit dans une logique claire : identifier des opportunités de financement et d'appui technique capables d'accélérer la relance de la Sonara, pilier historique de la politique énergétique nationale. Selon les responsables de l'entreprise, la mission visait à poser les bases d'une collaboration structurante, à la fois sur les plans technique et commercial, avec un acteur devenu incontournable dans le paysage énergétique africain.

Au-delà d'un simple rapprochement d'affaires, la Sonara affiche une ambition stratégique : sécuriser durablement les approvisionnements du Cameroun en produits pétroliers, garantir la satisfaction de la demande intérieure et contribuer, à terme, à l'indépendance énergétique du pays. Une vision qui s'accompagne d'une volonté affirmée de dialogue avec des partenaires capables d'apporter des solutions concrètes et crédibles.

Dans un premier temps,



l'entreprise camerounaise envisage de négocier l'approvisionnement du marché national via la raffinerie Dangote, tout en sollicitant un appui financier sous forme de prêt. Ce schéma s'intègre dans le Plan d'accélération des mesures de restructuration et de réhabilitation pour la reprise du raffinage sous 24 mois

(Parras 24), évalué à 291,9 milliards de FCFA. La première phase de ce programme, prévue pour la période 2026-2027, vise essentiellement la remise en état de l'outil industriel endommagé.

Toutefois, l'implication éventuelle du groupe contrôlé par l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote demeure

conditionnée à l'évolution du chantier sensible de la restructuration de la dette de la Sonara, estimée à 479 milliards de FCFA vis-à-vis des banques et des traders. Depuis 2022, le service de cette dette est assuré par un mécanisme étatique reposant sur un prélèvement de 47,8 FCFA par litre de carburant vendu à la

pompe, destiné à stabiliser les engagements financiers de l'entreprise.

Dans ce contexte, le dossier Sonara suscite un intérêt croissant auprès de plusieurs bailleurs de fonds et partenaires potentiels. L'Union de banques arabes et françaises (UBAF), la banque néerlandaise ING, la Mauritius Commercial Bank (MCB), la Société nationale des hydrocarbures (SNH) ainsi que le consortium Ariana/RCG ont déjà manifesté leur disponibilité. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) s'est également dite prête à mobiliser son guichet B, dédié au refinancement des crédits à moyen terme pour l'investissement productif, avec l'ambition de couvrir jusqu'à 60 % des besoins de financement.

À court terme, le rôle de Dangote pourrait surtout s'avérer déterminant dans l'approvisionnement du marché camerounais. Privé de raffinerie opérationnelle, le Cameroun dépend entièrement des importations pour satisfaire sa consommation en hydrocarbures. Selon la dernière note de conjoncture économique du ministère des Finances, le pays a importé pour 333,7 milliards de FCFA de carburants et lubrifiants — soit 899 millions de tonnes — au premier semestre 2025.

Dans cette équation complexe, le partenariat en gestation entre la Sonara et la raffinerie Dangote apparaît ainsi comme un levier stratégique majeur. À la croisée des impératifs de financement, de sécurité énergétique et de souveraineté industrielle, il pourrait constituer l'un des piliers du redressement durable de la Sonara et, au-delà, de la politique énergétique du Cameroun.

Flaubert KAMGA



■ Session du conseil municipal

Nkongsamba 1er adopte son budget-programme 2026 : rigueur financière et ambitions renouvelées

Sous la conduite du maire El Hadj Oumarou, le Conseil municipal de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er a adopté, le 6 février 2026, un budget-programme de plus de 1,2 milliard de FCFA. Un acte majeur qui traduit à la fois la consolidation des acquis, l'adaptation à un nouveau contexte financier et la projection vers une gouvernance locale plus participative.

C'est dans la somptueuse salle de l'Hôtel de ville que se sont tenus les travaux consacrés à l'examen et à l'adoption du budget-programme 2026 de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er. Présidée par le maire El Hadj Oumarou, cette session du Conseil municipal s'est déroulée sous la supervision du Premier Adjoint préfectoral, représentant le préfet du département du Mounjo, garant de la tutelle administrative.

L'ouverture des travaux a été marquée par un moment de forte émotion. Les conseillers municipaux ont observé une minute de silence en hommage à M. Evina Raymond, récemment disparu, dont l'engagement au sein de la Commission des finances a durablement marqué la gestion municipale. Un hommage solennel qui a donné le ton de débats empreints de responsabilité et de gravité.

Un budget sincère, voté à l'unanimité

À l'issue des délibérations, le budget-programme pour l'exercice 2026 a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en



recettes et en dépenses à la somme de 1 208 059 210 FCFA. Ce montant, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, traduit selon l'exécutif municipal une volonté affirmée de sincérité budgétaire.

Cette contraction s'explique principalement par la fin du programme PRO-DEVS II, un important mécanisme d'appui financier qui a soutenu pendant plusieurs années les investissements structurants de la commune. Sa clôture impose désormais à Nkongsamba 1er une nouvelle approche de planification, davantage fondée sur la mobilisation des ressources internes et la

priorisation des actions.

Des priorités centrées sur le social et l'économie locale

Pour l'année 2026, l'action municipale s'articule autour de piliers stratégiques clairement identifiés. Le renforcement des services sociaux de base figure en tête des priorités, avec des investissements ciblés dans l'extension des réseaux d'eau potable, la sécurisation de l'accès à l'énergie et la modernisation des infrastructures sanitaires de proximité.

Sur le plan économique, la municipalité entend intensifier ses actions en faveur de l'employabilité des jeunes. Cette

dynamique intègre une dimension humanitaire notable, à travers l'accompagnement à l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes, contraintes de quitter les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et désormais installées à Nkongsamba 1er.

Modernisation urbaine et civisme fiscal

La modernisation de la ville demeure un axe structurant du budget 2026. Elle se matérialisera par la poursuite des travaux d'aménagement de la voirie urbaine et par une lutte soutenue contre l'insalubrité, afin de préserver le rang de Nkongsamba 1er parmi les communes les plus propres et les plus attractives du Cameroun.

Face aux contraintes financières, le maire El Hadj Oumarou a fait de la mobilisation des ressources propres un chantier prioritaire. La stratégie repose sur la sécurisation de la collecte des taxes locales, l'amélioration de la traçabilité des contribuables et une sensibilisation accrue des populations au civisme fiscal. Parallèlement, la commune entend explorer de nouvelles pistes de coopération in-

ternationale pour soutenir ses projets structurants.

Un bilan éloquent et une vision tournée vers l'avenir

À l'heure où s'achève la mandature 2020-2025, le bilan de l'exécutif municipal apparaît particulièrement consistant. La construction du nouvel Hôtel de ville symbolise l'avènement d'une administration moderne et fonctionnelle. À cela s'ajoutent l'acquisition de matériel lourd, l'électrification de quartiers tels qu'Ekang-Mbeng, ainsi que l'érection de monuments emblématiques comme « J'aime Nkongsamba 1er » et le monument du Café, véritables marqueurs de l'identité locale.

Ces performances ont valu à la commune de nombreuses distinctions, notamment celles de commune la plus propre de la région du Littoral et de figure de proue au classement national. Les récompenses, à l'instar du Prix national FEI-COM, ont été réinvesties dans des projets concrets, illustrant une gouvernance orientée vers l'impact collectif.

L'année 2026 s'inscrit ainsi comme une période charnière. Tout en clôturant une mandature, elle ouvre la voie à une nouvelle vision alignée sur la Stratégie nationale de développement 2030 (SND-30). Le maire a annoncé le lancement d'une vaste concertation populaire à travers toute la commune afin de recueillir les attentes des populations. Dans un contexte marqué par les prochaines échéances électorales, Nkongsamba 1er se prépare à écrire une nouvelle page de son développement, sous le sceau de l'inclusion, de la participation citoyenne et de la durabilité.

Henri Donatien AYANG



■ Nkongsamba 1er

El Hadj Oumarou trace la voie de l'autonomie financière et de la continuité du développement

Dans un contexte marqué par le retrait progressif de certains partenaires internationaux, la commune de Nkongsamba 1er entend plus que jamais prendre son destin en main. À l'issue de l'adoption du budget 2026, le maire El Hadj Oumarou s'est livré à une lecture lucide et ambitieuse de la trajectoire de sa municipalité, mettant en avant une gouvernance fondée sur l'audace, la responsabilité et l'impact social.

Adopté dans une période de transition, le budget 2026 se distingue par un choix fort : maintenir un niveau d'investissement exceptionnel, évalué à près de 77 %. Pour l'édile, il s'agit là d'un tournant stratégique. «*L'exercice 2026 est celui de la maturité et de la souveraineté*», affirme-t-il, soulignant que la fin d'appuis majeurs comme le PRODESV II n'a pas freiné les ambitions communales. Bien au contraire, la municipalité a fait le pari d'une autonomie financière progressive, fondée sur l'optimisation des ressources propres.

Cette nouvelle orientation repose sur un contrat de confiance avec les populations. Sécurisation des recettes, traçabilité des contribuables et renforcement du civisme fiscal constituent désormais les piliers de la politique budgétaire locale. Le maire insiste : Nkongsamba 1er se donne désormais «*les moyens de sa politique*». Un budget qu'il qualifie de «*budget d'impact social*», destiné à poursuivre les chantiers structurants : bitumage des routes, extension des réseaux d'eau et d'électricité, et soutien à l'emploi des jeunes. Un message clair est ainsi en-



voyé : la commune entend avancer par ses propres moyens, sans renoncer à ses priorités de développement.

Ce virage vers l'autonomie s'inscrit dans la continuité d'un bilan que le maire juge largement positif. La mandature 2020-2025 aura été, selon lui, celle de la «*métamorphose*». Nkongsamba 1er s'est illustrée sur le plan national à travers plusieurs distinctions, notamment les

Au-delà des trophées, le maire met en avant des réalisations emblématiques : la construction d'un Hôtel de ville moderne, devenu un véritable fleuron administratif, l'érection de monuments identitaires tels que «*J'aime Nkongsamba 1er*», ou encore l'acquisition de matériel de génie civil ayant renforcé les capacités opérationnelles de la commune. À cela s'ajoutent des avancées sociales notables, comme l'électrification d'Eka-Mbeng et l'insertion réussie des déplacés internes. Autant d'actions qui, selon El Hadj Oumarou, ont contribué à restaurer la fierté des populations et à positionner la commune comme une référence nationale en matière de gouvernance locale.

À l'approche des prochaines échéances électorales, le maire appelle à la continuité et à la mobilisation. Son message aux administrés se veut à la fois rassembleur et prospectif.

«*L'excellence doit se poursuivre*», martèle-t-il, rappelant que 2026 n'est qu'une étape dans un processus de transformation à long terme. Dans cette dynamique, il annonce le lancement d'une vaste consultation citoyenne, afin que la prochaine vision de développement soit co-construite avec les populations.

Pour El Hadj Oumarou, choisir la continuité, c'est garantir l'achèvement des projets en cours, tout en ouvrant la voie à de nouvelles ambitions dans un climat de stabilité. Fort d'un bilan qu'il estime probant, il sollicite une confiance renouvelée pour poursuivre l'œuvre engagée. «*Ensemble, nous avons fait rayonner Nkongsamba 1er ; ensemble, nous irons encore plus loin pour le bien-être de chaque famille*», conclut-il, résumant ainsi l'esprit d'une gouvernance tournée vers l'action, la responsabilité et l'avenir.

H.D.A



■Hôpital Général de Yaoundé

Le Pr Noël Emmanuel Essomba installe des ascenseurs pour faciliter la mobilité des patients

Sous l’impulsion de son Directeur général, le Pr Noël Emmanuel Essomba, l’Hôpital général de Yaoundé poursuit sa mue technologique et organisationnelle. Institution sanitaire de première catégorie, l’établissement se distingue déjà par un plateau technique médical de haut niveau, comparable à ceux des hôpitaux de référence occidentaux. Mais la vision managériale du Pr Essomba va au-delà des équipements médicaux. Dernière innovation en date : l’installation d’ascenseurs, une première depuis la création de l’hôpital. Après l’introduction des véhicules électriques pour améliorer la logistique interne, cette nouvelle infrastructure vise à faciliter la mobilité des patients, des gardes-malades et du personnel soignant. Désormais, les déplacements entre le troisième étage et le rez-de-chaussée ne se feront plus au prix d’efforts physiques éprouvants. Cette initiative répond directement aux souffrances et aux plaintes maintes fois exprimées par les usagers, confrontés aux contraintes des escaliers. Elle illustre la volonté de l’équipe managériale d’améliorer concrètement le confort, l’accessibilité et la qualité de l’accueil, inscrivant l’Hôpital général de Yaoundé dans une dynamique résolument moderne et centrée sur le patient.

Alex MBEMA

